

A CONSERVER PAR LES FAMILLES TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE

 Veuillez enregistrer l'adresse électronique suivante pour éviter que nos correspondances aillent dans vos courriers indésirables :

fahozia.sobcak@iledefrance.onmicrosoft.com

Pourquoi nous demandons un RIB ?

Le Relevé d'Identité Bancaire est utile pour procéder à d'éventuels versements :

- de bourses ou aides diverses
- de trop-perçus de cantine
- de trop-perçus ou remboursements de voyages ou sorties scolaires

LE RIB DOIT IMPERATIVEMENT COMPORTER LE LOGO DE LA BANQUE

Attention

LE LOGICIEL N'ACCEPTE PAS LES RIB DELIVRES PAR LES DISTRIBUTEURS DE BILLETS

POUR LES ELEVES BOURSIERS

Seul, le RIB du bénéficiaire de la bourse mentionné sur le listing du service des bourses ou sur votre notification d'attribution sera accepté.

Pourquoi votre quotient familial vous est demandé ?

Le tarif de la Demi-pension est adapté au quotient familial de chaque famille.

Quotient familial CAF	Tarif repas par forfait (sept 2025)
A ≤ 183,00€	0,20€
B ≤ 353,00€	1,50€
C ≤ 518,00€	1,72€
D ≤ 689,00€	1,93€
E ≤ 874,00€	2,15€
F ≤ 1.078,00€	2,36€
G ≤ 1.333,00€	2,56€
H ≤ 1.689,00€	3,13€
I ≤ 2.388,00€	3,71€
J > 2.388,00€	4,28€

Le prix du repas pour un élève externe qui désire manger occasionnellement est de **4,58€**